



## PERMANENCES DES ÉLUS

Du 27 Janvier au 1<sup>er</sup> Février 2025

Jour	Heure	Lieu	NOM
Lundi	De 09h30 à 12h00	Mairie	Madame MASSON
Mercredi	De 09h30 à 12h00	Mairie	Madame SIMON
Jeudi	De 14h00 à 15h00 Permanence dédiée aux logements	Mairie	Madame PARENT MER ou Madame LE CROM (sur rendez- vous uniquement)
Vendredi	Pas de permanence		
Samedi	De 09h30 à 11h30	Mairie	Sur rendez-vous uniquement